

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**DATE** : 11.03.2025**DUREE** : 2h00

Présidence assurée par : Le Govic Malorie

Feuille d'émargement jointe**Le T.E.R, Territoire Educatif Rural :**

C'est un dispositif porté par l'éducation nationale visant à mettre en lien et coordonner les actions des différents partenaires de l'école publique sur notre territoire rural afin de créer un environnement éducatif plus favorable. Ceci concerne le territoire délimité par le secteur du collège de Rostrenen.

La première phase de ce dispositif consistait à établir un diagnostic avec les différents partenaires de l'école. Ainsi, les enseignants se sont réunis en début d'année scolaire pour aborder les caractéristiques de l'école dans notre secteur, les manques, mais aussi les atouts. Les élus avec différents partenaires, comme la MDD et l'ARS notamment ont pu à leur tour établir des besoins. Les parents d'élèves ont également été amenés à répondre à un questionnaire qui a permis de faire émerger des priorités dans les actions à mener.

Le prochain conseil école-collège sera également dédié au T.E.R.

Plusieurs commissions ont été créées pour travailler sur les différents axes retenus, elles établiront des actions à mener et réunirons les partenaires concernés.

Les projets en cours et à venir

- Maths et Magie pour les CP CE1 et les CE2 CM1 et CM2.

Les séances de maths et Magie débuteront le 27 mars. Il s'agit de mobiliser des notions mathématiques pour faire des tours de magies. Toute une partie du travail concernera aussi l'oralité et la théâtralisation.

- La Natation

Les élèves de la grande section au CE2 auront des séances de natation à partir du 14 mars. Deux parents agréés accompagneront chaque séance, les enfants seront répartis en trois groupes de niveau, avec un groupe confié au maître-nageur.

- La résidence de Daniela Lorini

Les élèves de CM sont en plein travail avec Daniela Lorini. Ils travaillent sur l'enregistrement de sons de la nature, sur l'écoute. Daniela s'intéresse dans son travail à la faune des sols, elle les enregistre et fait le lien avec leur activité et leur rôle écologique. Les enfants sont amenés à se mettre dans la peau d'une petite bête du sol et à raconter avec des mots et des sons. Ce travail sera présenté lors d'une exposition dont le vernissage aura lieu le 28 mars dans une salle de la mairie.

La mairie de Glomel a financé à hauteur de 2200 euros cette résidence qui s'adresse aux deux écoles de la commune et qui est portée par l'association La Fourmi-e.

- Escrime :

Des séances d'escrime animées par Ewen Foucher de l'association Bretteurs Rostrenn s'adresseront aux élèves de CM1 et CM2. Les dates restent encore à préciser avec la mairie.

- Ecriture d'un spectacle :

Les CE2, CM1 et CM2, comme l'année dernière écrivent un spectacle qui mêle, chant danse et théâtre. Il sera présenté en fin d'année scolaire.

- Un spectacle de Cirque : La compagnie « Content pour peu » s'installera à Rostrenn au mois de juin, tous les enfants de l'école pourront assister à leur représentation.

- Une sortie à la mer : Tous les enfants de l'école participeront à une journée en bord de mer. Jeux sur la plage, randonnées et land art seront au programme.

- Une classe de mer en 2026 :

Les classes de maternelle et de CP CE1 partiront en classe de mer en mai 2026, il s'agira d'un séjour de 2 nuits et 3 jours à Perros Guirrec dans un centre situé en bord de mer.

Point sur le projet de rénovation de l'école :

27 architectes ont répondu à l'appel lancé par la mairie, trois sont retenus. Ces architectes vont faire des propositions qui seront ensuite étudiées et l'une d'elles sera choisie.

Pendant les travaux, l'école se fera à la salle du Lac qui d'ici là fera l'objet de travaux de rénovation. Le déménagement devrait se faire pour la rentrée 2026.

Lucie Saintillan évoque le dispositif 1% culturel accordé pour une création artistique dans le cadre d'une rénovation d'école.

Questions diverses.

- Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 29 mars entre 9h00 et 12h30. Ce sera l'occasion de présenter l'équipe enseignante et les projets qui sont menés à l'école.

- Porte fermée : la porte d'entrée est à nouveau fermée à clé pendant le temps scolaire, de 9h00 à 16h30. Pour toute entrée sur le temps scolaire, il sera nécessaire de sonner et d'attendre que l'on vienne ouvrir.

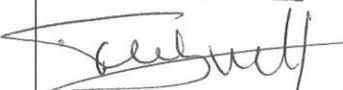
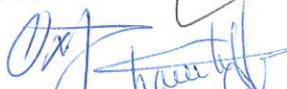
- La cantine : récemment, une punition donnée à la cantine par les agents aux enfants a fait l'objet de contestations de la part de certains parents et certains enfants. Le fait de punir les enfants n'a pas été remis en question, mais plutôt le fait que la punition ait été faite sur le temps de cantine avant le repas. Il a été rappelé que depuis le début de l'année scolaire, il n'y a pas eu de problème à la cantine, que l'équipe encadrante a su établir de bons rapports avec les enfants et est motivée et compétente. Il a été aussi rappelé que ce moment de cantine est un moment délicat à gérer, les enfants étant dans un moment de détente, où les tensions accumulées dans la matinée sont relâchées, le nombre d'enfants fréquentant la cantine est de plus très important par rapport à l'espace disponible. Tout cela implique parfois des situations difficiles à gérer, et peut amener à des solutions radicales prises dans l'urgence, mais qui ne reflètent pas des pratiques quotidiennes.

Afin de limiter ces situations, et de donner des outils aux agents de cantines pour y faire face sereinement, le conseil d'école propose que les enfants soient impliqués dans la réflexion sur le règlement de la cantine et les sanctions à proposer en cas de non-respect de ce dernier. Les réflexions et propositions des enfants seront ensuite soumises aux parents d'élève et agents communaux afin d'établir un fonctionnement qui satisfera tout le monde.

Fin de séance.

Fiche d'émargement

CONSEIL D'ECOLE du mardi 11 mars 2025

NOM	Fonction	Emargement
LE GOVIC Palaise	Directrice	
CARDUCCI Nicolas	PE	
Chedateux Julie	parent	
Noirrot Bertrand	parent	
Guyonard Marguerite	Elue	
Muhil Bernard	Maire	
Olivia Jung	Parent d'élève	
Lucie Santillan	Parent	

Excusés : Guillaume BENOIT